

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 1^{er} juillet 2016

DH-SYSC-I(2016)R1

COMITE DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME
(CDDH)

COMITE D'EXPERTS SUR LE SYSTÈME
DE LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME
(DH-SYSC)

GROUPE DE RÉDACTION I SUR LES SUITES À DONNER AU RAPPORT
DU CDDH SUR L'AVENIR À PLUS LONG TERME
DU SYSTÈME DE LA CONVENTION
(DH-SYSC-I)

RAPPORT DE RÉUNION

1^{re} réunion

29 juin – 1^{er} juillet 2016

Point 1 : Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux, et élection d'un/une vice-président(e)

1. Le Groupe de rédaction I sur les suites à donner au rapport du CDDH sur l'avenir plus long terme du système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC-I) a tenu sa 1^{re} réunion à Strasbourg, du 29 juin au 1^{er} juillet 2016, sous la présidence de M. Vít A. SCHORM (République tchèque). La liste des participants figure à l'annexe I. L'ordre du jour, tel qu'il a été adopté, figure à l'annexe II. Le Groupe élit M. Morten RUUD (Norvège) Vice-Président.

Point 2 : Travaux sur le processus de sélection et d'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme

2. Le Président du Groupe rappelle l'échange de vues que le DH-SYSC a tenu avec l'ensemble des acteurs concernés lors de sa 1^{re} réunion (25–27 avril 2016), et les orientations du DH-SYSC au Groupe de rédaction DH-SYSC-I (voir rapport de réunion DH-SYSC(2016)R1, §§ 6–8), que le CDDH a fait siennes lors de sa 85^e réunion (15–17 juin 2016, voir doc. CDDH(2016)R1, para. 13), à savoir :

- examiner tous les paramètres du processus de sélection et d'élection à la lumière du rapport du CDDH sur l'avenir à plus long terme du système de la Convention, tout en veillant à préserver la crédibilité de la Cour. La situation des juges de la Cour après l'expiration de leur mandat sera par ailleurs examinée, également à la lumière des informations fournies par les Etats membres à cet égard ;
- prendre en considération a) les travaux et réflexions de tous les acteurs concernés, y compris les bonnes pratiques développées et les défis qui subsistent, tout en garantissant le niveau approprié de confidentialité, et b) les travaux précédemment menés par le CDDH, y compris les travaux du Groupe de travail ad-hoc sur les pratiques nationales de sélection des candidats au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme (CDDH-SC) ;
- examiner les procédures et pratiques de sélection/d'élection des juges au sein d'autres juridictions internationales et régionales et des plus hautes juridictions nationales ;
- examiner les mesures éventuelles pour répondre aux défis identifiés selon une approche inclusive, à savoir sans exclure des réponses qui nécessiteraient un amendement à la Convention, tout en se concentrant sur des solutions pratiques pour améliorer le système actuel ; ce travail devrait impliquer une étude de faisabilité.

3. Il est également rappelé que [le CDDH¹ a souligné que :

¹ Voir doc. CDDH(2016)R85, §13. Les crochets disparaîtront dès que le rapport de la 85^e réunion du CDDH sera définitif et public.

- les méthodes de travail du DH-SYSC-I devraient correspondre à celles qui sont habituellement suivies dans les autres groupes relevant du CDDH ou du DH-SYSC ;
- le DH-SYSC a demandé au DH-SYSC-I de prendre en considération les travaux et réflexions de tous les acteurs concernés tout en garantissant le niveau approprié de confidentialité. La Présidence du Groupe et le Secrétariat y veilleront notamment lors de la rédaction des rapports de réunion mais cette responsabilité incombe également à tout participant aux travaux.
- les Etats souhaitant participer aux travaux du DH-SYSC-I sont invités à désigner un représentant expérimenté.]

4. Le Groupe procède à un échange de vues sur l'ensemble des aspects abordés dans le document de travail DH-SYSC-I(2016)003², présentant toutes les étapes du processus de sélection/d'élection, les travaux et les réflexions de tous les acteurs concernés (y compris les travaux précédemment menés par le CDDH), une étude comparative des pratiques de sélection/d'élection des juges au sein d'autres juridictions internationales et régionales, ainsi que des références à des travaux académiques pertinents. Le Groupe tient également un échange de vues avec M. Jörg POLAKIEWICZ, Directeur du Conseil juridique et du Droit international public concernant le fonctionnement du Panel consultatif d'experts sur l'élection des candidats à la Cour européenne des droits de l'homme à l'occasion du deuxième rapport d'activités du Panel consultatif qui est devenu public le 24 juin 2016 (doc. Advisory Panel (2016)1).

5. A l'issue de ses travaux, le DH-SYSC-I charge le Secrétariat de préparer un nouveau document de travail en vue de la 2^e réunion du Groupe, conformément aux orientations précitées formulées par le DH-SYSC et endossées par le CDDH, à savoir présentant les mesures éventuelles pour répondre aux défis identifiés selon une approche inclusive, à savoir sans exclure des réponses qui nécessiteraient un amendement à la Convention, tout en se concentrant sur des solutions pratiques pour améliorer le système actuel ; ce travail devrait inclure une étude de faisabilité. Le Groupe convient que l'ensemble des thèmes et sous-thèmes abordés dans le document de travail de la présente réunion (doc. DH-SYSC-I (2016)003) devront être traités en tenant compte des éléments évoqués au cours de la réunion. Le Secrétariat conserve toutefois une certaine latitude quant à la structure définitive du document dans la mesure où toutes les questions sont intrinsèquement liées.

Point 3 : Organisation des travaux futurs

6. Aux fins de la préparation du document de travail qui sera présenté lors de la prochaine réunion du Groupe (19–21 octobre), il est décidé de la procédure et du calendrier suivants :

- les experts sont invités à adresser au Secrétariat (DGI-CDDH-Reform@coe.int) **dès que possible et au plus tard le vendredi 9 septembre 2016**, toute contribution sur les thèmes abordés dans le document de travail DH-SYSC-I(2016)003, et plus particulièrement sur :

² Préparé à la lumière des instructions du DH-SYSC (doc. DH-SYSC(2016)R1, § 8).

- la prise en compte des Lignes directrices sur la sélection des candidats au poste de juge à la Cour européenne des droits de l’homme dans le cadre des procédures nationales de sélection, en particulier en ce qui concerne la composition et le fonctionnement de l’organe de sélection ;
 - l’éventuelle mise à jour des éléments figurant dans l’étude comparative réalisée par la Cour sur la reconnaissance des Etats de service en tant que juge à la Cour européenne (document [DD\(2013\)1321](#)) ;
 - d’éventuelles pratiques nationales pertinentes concernant la sélection des juges au sein des plus hautes juridictions nationales.
- le DH-SYSC-I a en outre estimé qu’il pourrait également être utile d’obtenir des informations concernant les diverses opinions et expériences, positives ou négatives, au regard des processus de sélection nationale des candidats pour le poste de juge à la Cour et d’élection des juges de la Cour. Tout en notant la difficulté de cet exercice, le Groupe de rédaction indique que la demande d’informations devrait être effectuée par les experts nationaux conformément aux méthodes appropriées choisies par chaque expert. Les modalités pour la demande d’informations et leur transmission figurent à l’annexe III ;
- le Secrétariat préparera un projet de document consolidé d’ici le **vendredi 7 octobre 2016**, pour envoi en temps utile avant la 2^e réunion.

7. Le DH-SYSC-I a chargé le Secrétariat d’organiser un échange de vues avec le Secrétariat de l’Assemblée parlementaire qui se tiendrait lors de la prochaine réunion du Groupe (19–21 octobre 2016). Il a également chargé le Secrétariat de contacter le Greffe de la Cour en vue de la contribution de cette dernière avant la 2^e réunion du Groupe de rédaction.

* * *

Annexe I - Liste des participants

MEMBER STATES / ÉTATS MEMBRES

ARMENIA / ARMÉNIE

Ms Varduhi MELIKYAN, Second Secretary, Legal Department, Ministry of Foreign Affairs

BELGIUM / BELGIQUE

Mme Isabelle MINNON, Co-Agent du Gouvernement de la Belgique auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, SPF Justice, Service des Droits de l'Homme

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE

Ms Zikreta IBRAHIMOVIC, Deputy Agent of the Council of Ministers of Bosnia and Herzegovina before the European Court of Human Rights, Office of the Agent

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHÈQUE

Mr Vít A. SCHORM, **Chairperson of DH-SYSC-I /Président du DH-SYSC-I**, Government Agent of Czech Republic before the European Court of Human Rights, Ministry of Justice

Mr Ota HLINOMAZ, Office of the Government Agent of Czech Republic before the European Court of Human Rights, Ministry of Justice

FINLAND / FINLANDE

Mr Arto KOSONEN, Government Agent of Finland before the European Court of Human Rights, Director of the Unit for the Human Rights Court and Conventions, Legal Service, Ministry of Foreign Affairs

Ms Krista OINONEN, Deputy Director, Unit for Human Rights Courts and Conventions, Legal Service

ESTONIA / ESTONIE

Ms Katri LÕHMUS, lawyer, International Law Division of the Legal Department, Ministry of Foreign Affairs

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms Kathrin BRUNOZZI, Federal Ministry of Justice and Consumer Protection

GREECE / GRECE

Ms Ourania PATSOPOULOU, Conseiller, Bureau de l'Agent du Gouvernement devant la Cour européenne des droits de l'homme, Représentation Permanente de la Grèce auprès du Conseil de l'Europe

LATVIA / LETTONIE

Ms Kristīne LĪCIS, Representative of Latvia before European Court of Human Rights
Ministry of Foreign Affairs

Ms Renāte RŪSE-AUZIŅA, Jurisconsult of the Government Agent Office before International Human Rights Organisation, Ministry of Foreign Affairs

LUXEMBOURG

M^{me} Brigitte KONZ, Juge de Paix directrice, Cité judiciaire

M. Laurent THYES, Attaché de Gouvernement, Ministère de la justice

MONTENEGRO / MONTÉNÉGRO

Mr Ivo ŠOĆ, Advisor of the Representative of Montenegro before the European Court of Human Rights

NETHERLANDS / PAYS-PAS

Ms Johanna PALM, LL.M, Legal adviser human rights law, Ministry of Security and Justice, Legislation Department

Ms Noortje VAN RIJSEN, Legal Officer, Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands, Legal Affairs Department (DJZ/IR), International Law Division

NORWAY / NORVÈGE

Mr Morten RUUD, **Vice-Chairperson of DH-SYSC-I / Vice-Président du DH-SYSC-I**, Special Adviser Ministry of Justice

SWEDEN / SUÈDE

Ms Helen LINDQUIST, Special Adviser, Department for International Law, Human Rights and Treaty Law, Ministry for Foreign Affairs, Government Offices of Sweden

RUSSIAN FÉDÉRATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Vladislav ERMAKOV, Ministry of Foreign Affairs

M. Stanislav KOVPAK, Représentant du Ministère de la Justice de la Fédération de Russie, Représentation de la Fédération de Russie auprès du Conseil de l'Europe

Ms Kseniya ROGOZYANSKAYA, Attaché, Ministry of Justice of Russian Federation, Permanent Representation of Russian Federation to the Council of Europe

TURKEY / TURQUIE

Mr Öner AYDIN, Rapporteur Judge, Ministry of Justice

Mr Hasan ÇETİN, Rapporteur Judge, Ministry of Justice

M^{me} Aysen EMÜLER, Experte juridique, Représentation permanente de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Paul FLYNN, Head of Europe Human Rights Policy, Ministry of Justice

PARTICIPANTS

Mr Jörg POLAKIEWICZ, Director of Legal Advice and Public International Law, Council of Europe

OBSERVERS / OBSERVATEURS

SAINT-SIÈGE / HOLY SEE

Mr Grégor PUPPINCK, 4 quai Koch, F-67000 Strasbourg

JAPAN / JAPON

Mr Shun KITAGAWA, Consul, Consulate-General of Japan in Strasbourg

**EUROPEAN NETWORK OF HUMAN RIGHTS INSTITUTIONS (ENNHRI) / RÉSEAU
EUROPÉEN DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME**

Mme Morgane COULON, Chargée de mission at CNCDH

**CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFÉRENCE DES OING
DU CONSEIL DE L'EUROPE**

M. Jean-Bernard MARIE

**REGISTRY OF THE EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS / GREFFE DE LA COUR
EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME**

Mr John DARCY, Adviser to the President and the Registrar, Private Office of the President,
European Court of Human Rights

SECRETARIAT

DG I – Human Rights and Rule of Law / Droits de l'homme et Etat de droit
Council of Europe / Conseil de l'Europe, F-67075 Strasbourg Cedex

Mme Irène KITSOU-MILONAS, Head of the Unit on the system of the European Convention on
Human Rights/Chef de l'Unité sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme,
Secretary of the DH-SYSC/Secrétaire du DH-SYSC

Mme Virginie FLORES, Administrator/Administratrice, Unit on the system of the European
Convention on Human Rights/Unité sur le système de la Convention européenne des droits de
l'homme

Mme Haldia MOKEDDEM, Assistant/Assistante, Unit on the system of the European Convention on
Human Rights/Unité sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme

Mme Carole DERON, Trainee/Stagiaire

INTERPRETERS/INTERPRÈTES

Grégoire DEVICTOR
Christopher TYCZKA
Chloé CHENETIER

Annexe II - Ordre du jour (tel qu'adopté)**Point 1 : Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux, et élection d'un/une vice-président(e)**Documents généraux

- Projet d'ordre du jour annoté DH-SYSC-I(2016)OJ001
- Rapport de la 85^e réunion du CDDH (15-17 juin 2016) CDDH(2016)R85
- Rapport de la 1^{re} réunion du DH-SYSC (25-27 avril 2016) DH-SYSC(2016)R1
- Rapport de la 84^e réunion du CDDH (7-11 décembre 2015) CDDH(2015)R84
- Rapport de la 9^e réunion du DH-GDR (17-20 novembre 2015) DH-GDR(2015)R9
- Rapport du CDDH sur l'avenir à plus long terme du système de la Convention européenne des droits de l'homme CDDH(2015)R84
Addendum I
- Déclaration de Bruxelles CDDH(2015)004
- Déclaration de Brighton CDDH(2012)007
- Déclaration d'Izmir CDDH(2011)010
- Déclaration d'Interlaken CDDH(2010)001
- Déclaration de Rome
- Décisions adoptées lors de la 1252^e réunion des Délégués des Ministres sur le rapport du CDDH sur l'avenir à plus long terme du système de la Convention européenne des droits de l'homme (30 mars 2016) DH-SYSC(2016)009
- Mandat du Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC) pour 2016-2017 DH-SYSC(2016)003
- Résolution du Comité des Ministres CM/Res(2011)24 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail CDDH(2011)012

Point 2 : Travaux sur le processus de sélection et d'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'hommeDocument de travail

- Document de travail en vue de la 1^{ère} réunion du DH-SYSC-I DH-SYSC-I(2016)003

Principaux documents de référence

- Rapport de la 1^{ère} réunion du DH-SYSC (25-27 avril 2016) DH-SYSC(2016)R1
- Rapport du CDDH sur l'avenir à plus long terme du système de la Convention européenne des droits de l'homme CDDH(2015)R84 Addendum I
- Observations de la Cour sur le rapport du CDDH sur l'avenir à long terme du système de la Convention #5281071
- Lignes directrices du Comité des Ministres concernant la sélection des candidats pour le poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme CM(2012)40-final
CM(2012)40-addfinal
- Rapport du CDDH sur le réexamen du fonctionnement du Panel consultatif d'experts sur les candidats à l'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme [CDDH\(2013\)R79 Addendum II](#)
- Contributions présentées dans le cadre des travaux du GT-GDR-F DH-SYSC-I(2016)001
- Compilation des informations présentées dans le cadre des rapports nationaux sur la mise en œuvre de la Déclaration de Brighton DH-SYSC-I(2016)002
- Dispositions pertinentes relatives à d'autres juridictions internationales ou régionales DH-SYSC-I(2016)004
- Procédure d'élection des juges à la Cour européenne des droits de l'homme – Document d'information préparé par le Secrétariat de l'Assemblée parlementaire – Commission sur l'élection des juges à la Cour AS/Cdh/Inf(2016)01 rév 4
- Tableau de bord de la procédure d'élection dans chaque pays - Document d'information préparé par le Secrétariat de l'Assemblée parlementaire – Commission sur l'élection des juges à la Cour
- Rapport d'activités du Panel consultatif d'experts sur les candidats à l'élection des juges à la Cour (2010-2013) Advisory Panel (2013)12 FR
- Rapport d'activités du Panel consultatif d'experts sur les candidats à l'élection des juges à la Cour (2014-2015) Advisory Panel (2016)1
- Etude comparative sur la reconnaissance des états de service en tant que juge à la Cour européenne des droits de l'homme DD(2013)1321

Point 3 : **Organisation des travaux futurs**

* * *

Annexe III - Eléments en vue de la collecte d'informations complémentaires

1. Dans son [rapport sur l'avenir à plus long terme du système de la Convention européenne des droits de l'homme](#), adopté le 11 décembre 2015, le Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) a conclu que :

« Le défi central pour l'efficacité du système à long terme consiste à veiller à ce que les juges de la Cour jouissent de la plus haute autorité en droit national et international. Une approche globale est nécessaire, qui examine tous les paramètres relatifs au processus de sélection et d'élection, y compris tous les facteurs susceptibles de dissuader les candidats potentiels de présenter leur candidature. Le CDDH conclut que tous les points ci-dessus et les mesures éventuelles qu'il conviendrait d'adopter méritent une analyse approfondie, qui devrait être menée en tant que suivi du présent rapport. Tel que cela est relevé ci-dessus, ce suivi pourrait donner lieu à des réponses en dehors des structures existantes³. »

2. Lors de leur 1252^e réunion, les Délégués des Ministres sont convenus des suites à donner à ce rapport et « [sont convenus] qu'il est essentiel que les juges de la Cour jouissent de la plus haute autorité en droit national et international et, à cette fin, [ont chargé] le CDDH d'examiner, tout en assurant la participation de la Cour et tous les autres acteurs concernés, l'ensemble du processus de sélection et d'élection, y compris tous les facteurs susceptibles de dissuader des candidats éventuels de se présenter, à la lumière de sa conclusion § 203 i) et des paragraphes afférents du rapport ».

3. Ces travaux ont été confiés par le CDDH au Comité d'experts sur le système de la Convention européenne des droits de l'homme (DH-SYSC) lequel a décidé que les travaux préparatoires seraient menés par le premier Groupe de rédaction du DH-SYSC (DH-SYSC-I).

4. Dans le cadre de ses travaux préparatoires, le DH-SYSC-I a estimé qu'il pourrait également être utile **d'obtenir des informations concernant les diverses opinions et expériences, positives ou négatives, au regard des processus de sélection nationale des candidats pour le poste de juge à la Cour et d'élection des juges de la Cour**. Tout en notant la difficulté de cet «appel ouvert», le Groupe de rédaction a indiqué que cette demande d'informations devrait être effectuée par les experts nationaux, conformément aux méthodes appropriées choisis par chaque expert. La demande d'informations pourrait être adressée aux personnes suivantes :

- des personnes dont le profil correspond au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme mais qui ne souhaitent pas se porter candidates, plus particulièrement au regard des facteurs les en ayant dissuadées ;
- des personnes ayant postulé pour le poste de juge à la Cour mais qui n'ont pas été retenues dans le cadre de la procédure de sélection nationale ;
- des personnes ayant postulé pour le poste de juge à la Cour mais qui n'ont pas été élues à l'issue de la procédure devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ;
- d'anciens juges de la Cour.

³§ 203 i).

5. Les informations peuvent être transmises au Secrétariat par courrier électronique (DGI-CDDH-Reform@coe.int) ou par voie postale (à Irène Kitsou-Milonas, Division de la coopération intergouvernementale en matière de droits de l'Homme, Conseil de l'Europe, 1 quai Jacoutot, F-67075, Strasbourg cedex) **d'ici le vendredi 9 septembre 2016**, directement par la personne concernée ou par le biais de l'expert de l'Etat concerné. Le Secrétariat est chargé de veiller à l'anonymat de ces informations et à l'absence de tout élément permettant d'identifier l'Etat ou les personnes concernées.

* * *